

Prévention – Point principaux

Maud Jaeggi

Experte en sécurité et protection de la santé, Suva

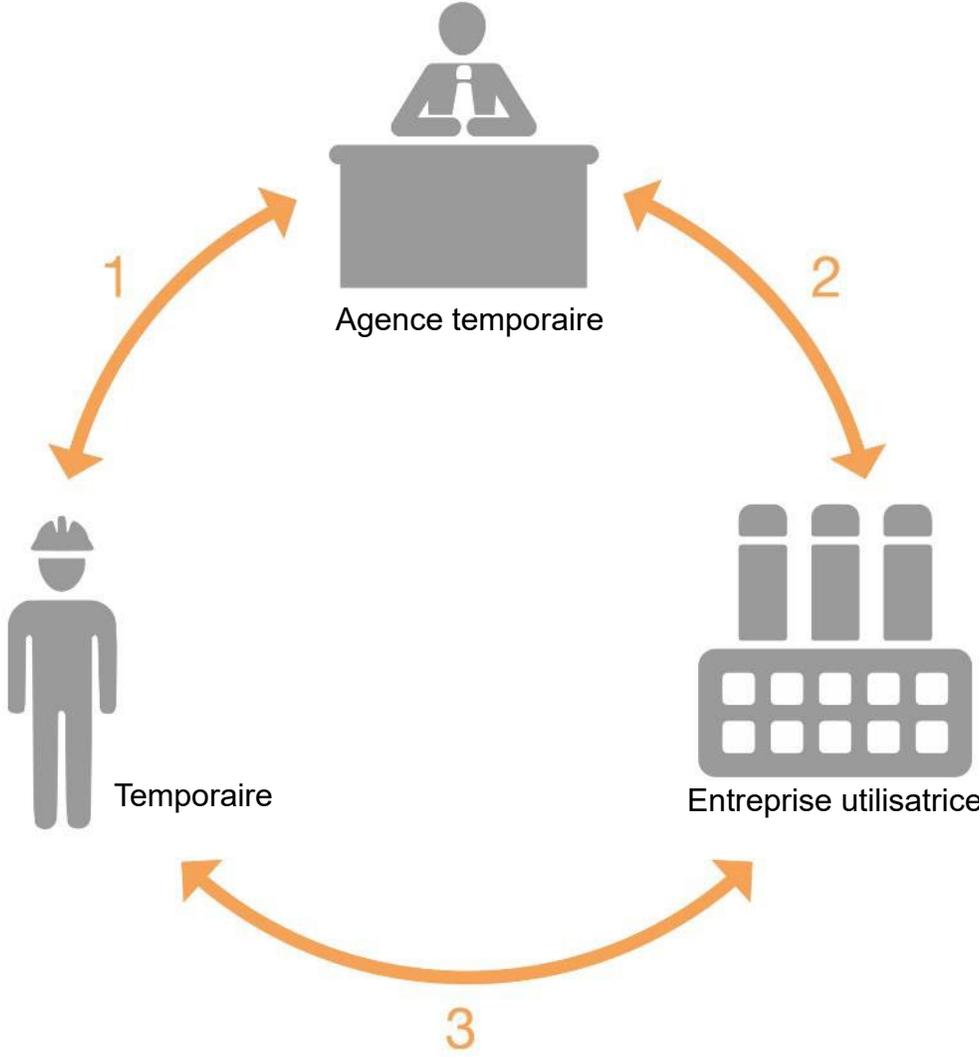
Prévention – Point principaux

1. Situation actuelle

2. Programme de prévention 2020+

1. Situation actuelle

Une situation juridique particulière



Quelques chiffres

- 347'000 travailleurs temporaires au total en 2020. Un domaine en constante augmentation.
- 1'640 accidents graves en 2021. **Plus de 4 accidents par jour.**
- Les travailleurs temporaires présentent un risque d'accident **50 % plus élevé** que les autres.

Sources: [Swissstaffing.admin.ch/Suva](https://www.swissstaffing.admin.ch/Suva)

Pourquoi tant d'accidents?

- Les temporaires sont «nouveaux» dans l'entreprise.
- Manque d'instruction.
- Les temporaires n'osent pas dire «STOP»

STOP EN CAS DE DANGER / SÉCURISER / REPRENDRE LE TRAVAIL

2. Objectifs 2030 – Programme 2020+

Notre objectif d'ici 2030

Les travailleurs temporaires travaillent avec la même sécurité que les employés fixes

- La fréquence des accidents graves ne dépasse pas celle de la classe d'assurance des entreprises utilisatrices.



Accent mis systématiquement sur les travailleurs temporaires lors de contrôles dans les entreprises utilisatrices



Contrôle dans les entreprises de prêt de personnel

- Développement d'une solution de branche par swissstaffing.
- Formation des entreprises de prêt de personnel en matière de prévention systématique.



Analyse systématique des accidents graves de collaborateurs temporaires



Toutes les parties sont appelées à agir

